



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2D24

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – signalisation directionnelle routière pour piétons (projet)
(Art. 4/622/222100/14303)

Considérant qu'il s'agit d'un devis supplémentaire d'un montant de 50.000 € concernant la signalisation directionnelle routière pour piétons (projet);

Vu les devis précédents :

280.000.-

17/01/2014 Conseil Communal

120.000.-

05/12/2014 Conseil Communal;

Considérant qu'un crédit de 63.000 € est inscrit à l'article 4/622/222100/14303 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2016 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve

par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 50.000,00 € concernant la signalisation directionnelle routière pour piétons (projet).

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,